

Jeudi 14 décembre

Communiqué de presse

Chirurgie ambulatoire à l'AP-HP : deux poses de prothèse réalisées dans les hôpitaux Pitié-Salpêtrière et Ambroise-Paré

Deux nouvelles opérations orthopédiques marquent une nouvelle étape dans le développement de la chirurgie ambulatoire à l'AP-HP.

Après les hôpitaux Cochin et Ambroise-Paré de l'AP-HP, c'est au tour des équipes de l'hôpital Pitié-Salpêtrière, AP-HP, de réaliser la pose de prothèse totale de hanche en unité de chirurgie ambulatoire fin octobre 2017.

En novembre 2017, l'hôpital Ambroise-Paré a renforcé la prise en charge en ambulatoire en réalisant la première pose à l'AP-HP de prothèse unicompartimentale du genou.

> Hôpital Pitié Salpêtrière, AP-HP : une première pose de prothèse totale de hanche

L'intervention a été réalisée par le Pr Hadi Sari Ali, chirurgien orthopédiste spécialiste dans l'arthroplastie de la hanche, le 25 octobre 2017 dans le service de Chirurgie orthopédique et traumatologique du Pr Hugues Pascal-Moussellard. Le patient, âgé de 67 ans, est entré au bloc à 7h30 et a pu quitter l'hôpital avec son accompagnant à 18h30. Il a bénéficié d'une prise en charge optimale, d'un suivi post-opératoire rapproché et se porte bien.

La hanche est une articulation profonde entourée de muscles puissants. Son remplacement, par la pose d'une prothèse totale de hanche, nécessite en moyenne 6 jours d'hospitalisation. Les progrès conjoints de la chirurgie, permettant la mise en place de techniques moins invasives, et de l'anesthésie, limitant les pertes sanguines et les effets secondaires des antalgiques ont permis de mettre en place un protocole de prise en charge en chirurgie ambulatoire.

La chirurgie mini invasive est guidée par une planification 3D basée sur scanner qui permet d'anticiper la forme, la taille, la position et le mode de fixation optimale des implants en fonction des caractéristiques

anatomiques du patient. Cette chirurgie par voie antérieure directe mini-invasive permet également un respect des muscles et une fermeture capsulaire ce qui facilite une récupération fonctionnelle plus rapide avec appui immédiat sans limitation majeure particulière des mouvements.

Deux semaines après l'intervention, le patient marche quotidiennement sans difficultés (appui totale avec une ou deux béquilles). Cette réussite est le fruit d'une étroite collaboration entre le service de Chirurgie orthopédique et traumatologique, le Département d'Anesthésie Réanimation, l'Unité de Chirurgie Ambulatoire et le réseau hôpital-ville PRADO.

> Hôpital Ambroise-Paré AP-HP : une première pose de prothèse unicompartmentale du genou

Après avoir développé la chirurgie ambulatoire des prothèses de hanche, de l'épaule et de la cheville, les équipes de chirurgie orthopédique et d'anesthésie de l'Hôpital Ambroise-Paré continuent de développer ce mode de prise en charge au bénéfice du patient.

Un patient âgé de 77 ans présentant une nécrose du condyle fémoral médial a bénéficié le 15 novembre 2017 d'un nouveau protocole de pose d'une prothèse unicompartmentale (PUC) du genou en ambulatoire avec suivi rapproché. Le Docteur Jean-Sébastien Béranger, praticien dans le service de Chirurgie Orthopédique de l'hôpital Ambroise Paré, a réalisé cette intervention. Le patient a été opéré en fin de matinée et a regagné son domicile le jour même en fin de journée.

Les indications de la pose d'une prothèse unicompartmentale du genou sont principalement l'arthrose et la nécrose du condyle fémoral limitées à un seul des trois compartiments qui constituent l'articulation du genou. La PUC n'est pas indiquée en cas d'arthrose généralisée du genou. Le but de cette technique est d'enlever les zones d'os et/ou de cartilage qui sont usées, et de les remplacer par une prothèse. Son intérêt est de préserver les parties naturelles non usées du genou et de ne remplacer que la partie abîmée. L'agression chirurgicale est moindre et on peut ainsi espérer une récupération complète du genou dans des délais plus courts que ceux obtenus après une prothèse totale.

Cette intervention a été rendue possible grâce à l'implication du

service d'anesthésie et plus particulièrement du Docteur Guy Kuhlmann. Le programme de récupération améliorée après chirurgie (RAAC) a été appliqué dans la prise en charge globale du patient favorisant le rétablissement précoce de ses capacités après la chirurgie. Une semaine après l'intervention, le patient était capable de marcher sans cannes béquilles.

La participation active du patient ainsi que celle de toutes les équipes médicales et soignantes ont été primordiales pour la réussite de ces prises en charge. Elles impliquent une réorganisation des soins et des efforts combinés au sein d'une équipe pluri-professionnelle impliquant tous les acteurs autour du patient, équipes hospitalières et de ville.

La chirurgie ambulatoire à l'AP-HP

La chirurgie ambulatoire est une chirurgie avec une durée d'hospitalisation inférieure à 12h. Parce qu'elle est bénéfique pour la santé des patients et moins coûteuse pour la société, son développement est devenu une priorité nationale. Il doit s'agir de techniques chirurgicales parfaitement standardisées, réglées avec des risques limités et parfaitement identifiés.

L'AP-HP encourage son développement, quand cela est possible, et s'est fixée un objectif ambitieux en la matière : d'ici à 2019, l'AP-HP s'est donnée comme objectif de réaliser 50 % de ses interventions en chirurgie ambulatoire.

Pour y parvenir, des axes prioritaires ont été définis. Il s'agit principalement d'améliorer la prise en charge des patients dans les unités de chirurgie ambulatoire, et d'y accélérer le transfert d'activités aujourd'hui réalisées en hospitalisation complète sur plusieurs jours. Il est également nécessaire de mieux informer les patients et les médecins de ville de l'offre proposée par les hôpitaux, de réintégrer des activités ambulatoires aujourd'hui adressées à d'autres établissements et, enfin, de développer les collaborations avec les partenaires de ville pour organiser les suites de l'hospitalisation.

Le taux de chirurgie ambulatoire de l'AP-HP a progressé de 33,9 % à 35,7 % en 2016.

Pour en savoir plus : <https://www.aphp.fr/la-chirurgie-ambulatoire>

À propos de l'AP-HP : L'AP-HP est un centre hospitalier universitaire à

dimension européenne mondialement reconnu. Ses 39 hôpitaux accueillent chaque année 10 millions de personnes malades : en consultation, en urgence, lors d'hospitalisations programmées ou en hospitalisation à domicile. Elle assure un service public de santé pour tous, 24h/24, et c'est pour elle à la fois un devoir et une fierté. L'AP-HP est le premier employeur d'Ile de-France : 100 000 personnes – médecins, chercheurs, paramédicaux, personnels administratifs et ouvriers – y travaillent. <http://www.aphp.fr>



Contact presse :

Service de presse de l'AP-HP : Juliette Hardy & Marine Leroy - 01 40 27 37 22 - service.presse@aphp.fr